

29 oct 2021 -21:15

Appartient à Conseil des ministres du 29 octobre 2021

Masterplan pour une détention dans des conditions humaines III : évaluation et projets urgents

Le Conseil des ministres a pris une série de décisions concernant l'évaluation et certains projets urgents au sein du masterplan pour une détention dans des conditions humaines III.

Premièrement, le Conseil des ministres prend acte de l'évaluation du masterplan et insiste sur le fait que les projets issus des masterplans I, II et III doivent être mis en œuvre et faire l'objet d'une évaluation et d'un rapport annuels de la population et des capacités, à la lumière d'une série de paramètres importants.

Deuxièmement, il confirme que la priorité sera accordée aux centres de psychiatrie légale (CPL), comme annoncé dans l'accord de gouvernement du 30 septembre 2020. Il marque également son accord avec le changement de site et le lancement de la concertation avec les pouvoirs locaux pour le CPL d'Alost, en vue de la réalisation d'une étude approfondie des sites alternatifs. Le cahier spécial des charges du marché public prévoira également une extension éventuelle de la capacité de 120 à 180 places.

Troisièmement, le Conseil des ministres a approuvé l'insertion de 15 maisons de détention dans le masterplan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandenbroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

France Dammel
Porte-parole (FR)
+32 494 50 88 98
france.dammel@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be

Jan Eyckmans
Porte-parole (NL)
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@vandenbroucke.fed.be

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be

Mathieu Michel, secrétaire d'État à la Digitalisation, chargé
de la Simplification administrative, de la Protection de la vie
privée et de la Régie des bâtiments
Rue des Petits Carmes, 15 - 5e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+ 32 2 501 03 27
<https://michel.belgium.be>
info@michel.fed.be

Koen Peumans
Porte-parole
+32 473 81 11 06
koen.peumans@michel.fed.be